

Mairie d'Aiguilhe
1 rue Crozatier
43000 AIGUILHE
0471090383
mairie.aiguilhe@wanadoo.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2011

* *

MISE EN VALEUR DU ROCHER – TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Faisant suite à la consultation des entreprises lancée le 14 juin 2011, à la commission d'appel d'offre d'ouverture des plis du 12 juillet 2011, à l'analyse des offres réalisée par la maîtrise d'œuvre et à la commission d'appel d'offre de choix des entreprises du 21 juillet 2011, Mr le Maire rappelle le contenu du projet et des 9 lots qui le composent.

La commission d'appel d'offre réunie ce jour a validé le choix des entreprises pour 8 lots, seul le lot n° 5 a été déclaré infructueux et devra faire l'objet d'une consultation séparée

Après discussion, le conseil municipal se prononce à l'unanimité des présents pour que les marchés suivants soient passés auprès des entreprises retenues.

Lot 1 – Terrassements -réseaux :	Entreprise SD RTP
Lot 2 – Voierie, bordures et revêtements :	Entreprise COLAS/ODTP43
Lot 3 – Maçonnerie (bâtiment + murets) :	Entreprise COLAS/ODTP43
Lot 4 – Espaces verts :	Entreprise Roche Paysage
Lot 5 – Serrurerie, charpente métallique :	lot non attribué
Lot 6 – Charpente bois couverture zinc :	Entreprise Crepin
Lot 7 – Carrelage, faïence :	Entreprise Astruc
Lot 8 – Electricité :	Entreprise Chandes
Lot 9 – Plomberie :	Entreprise Legrand

Le montant global des travaux (y compris tranche conditionnelle, diverses options, estimation du lot 5 et honoraires) se monte à 751 365 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents donnent accord et pouvoir à Mr le Maire de passer commande des différents marchés dans la limite de ce budget.

Le conseil approuve également le projet de plan de financement.

DIA CHEMIN DES TRAVAILLEURS

Le conseil n'exerce pas son droit de préemption pour une propriété cadastrée sous le numéro 239 de la section AC située chemin des Travailleurs et propriété de Madame Isabelle ISSARTEL.

DIA RUE DU GOUR

Le conseil n'exerce pas son droit de préemption pour une propriété cadastrée sous le numéro 36 de la section AB située Rue du Gour et propriété de Monsieur et Madame Gérard PATISSIER.

RECRUTEMENT D'UN AGENT SAISONNIER

Durant la période du mois d'août, afin d'assurer en partie le remplacement de personnel permanent en congé, le conseil décide de recruter un agent saisonnier.

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE AU SERVICE TECHNIQUE

Le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal pour un temps de 35 heures hebdomadaires et la création d'un poste de Technicien à compter du 1er septembre 2011.

Accord à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DU CIVAM POUR LA FOIRE AUX MIELS

Le CIVAM sollicite à nouveau la commune au titre de l'année 2011 pour une subvention ; après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de leur allouer une subvention de 600€ pour l'année 2011.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2012

Le maire rappelle à l'assemblée communale la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2012.

Cette personne sera l'interlocuteur privilégié de l'Insee pendant la campagne de recensement et aura pour mission la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement, l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, désigne son coordonnateur.

DEMANDE DE SUBVENTIONS THEATRE DE L'AMBROISIE

La Présidente de la troupe de théâtre l'Ambroisie a sollicité la municipalité pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2011.

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 350€.

QUESTIONS DIVERSES

PAPILA : Information est donnée au conseil du courrier du Conseil Général concernant une démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations à destination des particuliers dans le cadre du programme du PAPILA. La commune est intéressée par cette démarche.

Passerelle : la communauté d'agglomération souhaite interconnecter la promenade de la Borne par l'implantation d'une passerelle. Un nouveau projet a été envisagé ; celui-ci réduit fortement l'impact de cet ouvrage en cas de crue.

1050^e anniversaire de Saint Michel

Les intervenants (Mrs Roussel et Souliol et Mme Souvignet) donnent communication des réunions relatives au 1050^e anniversaire avec les différents partenaires, 1050^e anniversaire du 29 septembre 2011 au 29 septembre 2012. Plusieurs idées sont intéressantes à mener (timbre, calendrier, chemins de st Michel, animations...). Un plan de financement doit être établi avec la recherche de concours financiers publics ou privés.